

Réf: Dossier 423362

Avis de constitution

SOCIETE « SINTITA ENTREPRISE »

Siège ABIDJAN DANS LA COMMUNE DE KOUMASSI ,
QUARTIER SOWETO, RESIDENCE CITE ALAMA, VILLA 06,
Lot 000, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SINTITA ENTREPRISE »

Objet : - L'IMPORTATION DE MARCHANDISES
- L'EXPORTATION DE MATIERES PREMIERES ET DE
PRODUITS AGRICOLES
ET PLUS GENERALMENT, TOUTES OPERATIONS
FINANCIERES , COMMERCIALES INDUSTRIELLES ,
MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RATTACHANT
DIRECTEMENT ET INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL, ET
SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER LA REALISATION.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN DANS LA COMMUNE DE KOUMASSI ,
QUARTIER SOWETO, RESIDENCE CITE ALAMA, VILLA 06,
Lot 000, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme OWOLABI SEKINAT ABIOLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07039 du 09/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI